

# Groupe Socialiste



**Le groupe socialiste se compose de 249 députés, dont 34 femmes. Groupe majoritaire à l'Assemblée nationale, il aura été un pôle de stabilité pour le Gouvernement pendant toute la durée de la législature.**

Aux côtés du Gouvernement, les députés socialistes ont contribué à l'adoption de toutes les grandes lois de la législature : les 35 heures, les emplois-jeunes,

la loi sur l'exclusion, l'allocation personnalisée d'autonomie, la loi Solidarité et Renouvellement urbains, la parité, le quinquennat...

Parallèlement, l'initiative parlementaire a été valorisée aussi souvent que possible et de nombreuses propositions de loi ont été adoptées : c'est le cas pour le PACS ou encore la loi sur l'égalité professionnelle hommes - femmes.

Nous avons également œuvré durant ces 5 années pour que l'Assemblée joue pleinement son rôle de contrôle de l'exécutif.

De nombreuses missions d'information et commissions d'enquête ont pu éclairer la représentation nationale et alerter le Gouvernement sur des sujets d'actualité parfois très sensibles. Par exemple, la commission d'enquête sur les prisons, ou encore celle en cours sur les risques industriels et technologiques.

Les députés ont également été associés aux grands enjeux internationaux avec l'organisation de débats, récemment sur les attentats du 11 septembre et l'intervention en Afghanistan. Enfin le groupe socialiste a fait adopter sa proposition de loi organique relative aux lois de finances qui permettra au Parlement d'exercer à l'avenir un contrôle plus strict de l'exécution du budget.

Depuis cinq ans, le groupe socialiste a permis la réalisation du programme auquel le Gouvernement s'était engagé. Dans le travail parlementaire, il a toujours cherché un équilibre entre le débat contradictoire et l'unité d'une majorité qui a permis d'accomplir les réformes que les citoyens attendent de leurs élus.

## Président

Jean-Marc AYRAULT

## Vice-présidents

Véronique NEIERTZ, François CUILLENDRE, Catherine GÉNISSON, Martine DAVID, Jean-Jacques FILLEUL, René MANGIN, Jérôme CAHUZAC

## Secrétaires législatifs

Jean-Yves CAULLETT, Michel FRANÇAIX, Christophe CARESCHE, Jacques FLEURY, Laurence DUMONT

## Trésorier

Christian BATAILLE

## Trésorier adjoint

Didier CHOUAT

## Membres du bureau du groupe

Alain BARRAU, Yvette BENAYOUN-NAKACHE, Patrick BLOCHE, Bernard CAZENEUVE, Pierre COHEN, Bernard DEROSIER, François DOSÉ, Odette GRZEGRZULKA, Francis HAMMEL, Jean Louis IDIART, Daniel MARCOVITCH, Didier MATHUS, Louis MEXANDEAU, Didier MIGAUD, Hélène MIGNON, Alain NÉRI, Pascal TERRASSE, Alain VIDALIES

## Le cabinet de Jean-Marc Ayrault se compose de :

### • Secrétaire générale du groupe

Arielle Texier : Directrice de cabinet,  
01 40 63 63 77 e-mail : atexier@gsan.org

### • Directeur du service presse et communication

Xavier Jullien : Conseiller presse du Président  
01 40 63 63 85 e-mail : xjullien@gsan.org

### • Chargée des relations avec les élus

Annette Chandernagor  
01 40 63 63 32 e-mail : achandernago@gsan.org

### • Deux Secrétaires généraux adjoints

chargés du suivi de l'activité parlementaire, aux côtés de la Secrétaire générale :

Pascale Charlotte pour la Commission des lois, la Commission de la production et des échanges, ainsi que pour les affaires européennes  
01 40 63 63 81 e-mail : pcharlotte@gsan.org

Olivier Malaret pour la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales, ainsi que pour la Commission des finances  
01 40 63 63 80 e-mail : omalaret@gsan.org

Le suivi de l'activité parlementaire de la Commission de la défense et de la Commission des affaires étrangères est placé sous la responsabilité de la Secrétaire générale, Arielle Texier.

Le groupe comporte 46 collaborateurs. Les assistants du groupe préparent et organisent le travail législatif des députés.

**GRUPE SOCIALISTE**  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 63 82  
Télécopie : 01 40 63 52 80

# Groupe RPR



**Premier groupe de l'opposition, présidé par Jean-Louis Debré, il rassemble 135 députés, dont 6 apparentés. Avec ses partenaires UDF et DL, il organise régulièrement des ateliers de l'alternance afin de préparer le programme de l'opposition républicaine.**

Soutenant l'action du Président de la République, les députés du groupe RPR

partagent avec Jacques Chirac la même ambition pour la France, les Français et pour la République. Une France forte et fraternelle tournée vers le progrès social, mais aussi fidèle à son histoire, à ses valeurs républicaines et décidée à les défendre.

Dans cet esprit, au cours de l'année 2001, le groupe RPR a obtenu l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de plusieurs propositions de loi importantes :

- Parce que l'intégration des handicapés dans la société française doit être facilitée, nous avons défendu la proposition de loi de Roselyne Bachelot visant à accorder une priorité dans l'attribution des logements sociaux aux familles ayant un enfant handicapé à leur charge.

- Parce que les inondations représentent le principal risque naturel qui expose nos compatriotes à des sinistres dramatiques et fort coûteux, nous avons défendu une proposition de résolution tendant à créer une commission d'enquête parlementaire sur les causes notamment climatiques, environnementales et urbanistiques des inondations exceptionnelles.

Ces deux initiatives du groupe RPR ont été approuvées à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Le Sénat a adopté conforme notre proposition de loi sur le logement des handicapés le 13 décembre 2001. Le rapport de la commission d'enquête sur les inondations a été rendu public le 21 novembre 2001 et préconise 24 propositions concrètes susceptibles de rendre plus efficace notre politique de prévention et de lutte contre les inondations.

- Par ailleurs, parce que l'insécurité est une préoccupation majeure et légitime des Français, nous avons défendu la proposition de loi d'Henri Cuq sur la lutte contre la délinquance et la protection des mineurs (réforme de l'ordonnance de 1945).

Malheureusement, la majorité dite « plurielle » n'a pas estimé utile d'ouvrir le débat et a rejeté notre proposition sans même accepter la discussion des articles.

L'ensemble du groupe RPR a d'autre part déposé plusieurs propositions :

- tendant à créer une commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier la situation des Français vivant à l'étranger ;
- sur la transparence du fonctionnement des pouvoirs publics et portant suppression des fonds spéciaux ;
- visant à créer une commission d'enquête sur la prévention des risques technologiques majeurs. Cette commission est d'ores et déjà créée suite à l'adoption de la proposition de résolution.

Nos députés ont par ailleurs inlassablement interrogé le Gouvernement, tant par écrit que lors des séances de questions d'actualité, sur les aspects les plus contestables de sa politique (dérapage des dépenses de l'Etat, insécurité croissante, malfaçons fiscales, rigidité des 35 heures, ...) ou sur l'absence de décisions (avenir de notre système de retraite...).

Enfin, soucieux de préparer activement un vaste projet commun à l'opposition nationale, en étroite concertation avec nos partenaires UDF et DL, nous avons participé et contribué aux ateliers de l'alternance consacrés à la sécurité et à l'environnement.

## NOTRE ACTIVITÉ EN CHIFFRES

- > 98 Questions d'actualité
- > 77 Questions orales sans débat
- > 6 200 Questions écrites au Gouvernement
- > 76 Propositions de loi RPR, dont 9 propositions de résolution, 2 propositions de loi organique et 1 proposition de loi constitutionnelle
- > 8 Exceptions d'irrecevabilité
- > 6 Questions préalables
- > 2 Motions de renvoi en commission
- > 7 Recours au Conseil constitutionnel



**GRUPE RPR**  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 60 65  
Télécopie : 01 40 63 53 78  
www.rpr.assemblee-nationale.fr  
groupe.rpr@wanadoo.fr

# Groupe UDF



Composé de 68 députés, le Groupe UDF, créé en 1978, incarne les valeurs démocratiques, libérales, européennes et sociales.

Déterminé dans l'action, le Groupe UDF défend la responsabilité et la dignité de la personne humaine. Le Groupe UDF croit aux effets positifs d'une société de responsabilité et dénonce les dégâts d'une société

d'assistantat. Le Groupe UDF souhaite écrire l'acte II de la décentralisation. C'est pourquoi, il œuvre pour la promotion de l'action locale, associative et préfère la proximité aux grandes administrations déshumanisées. Porteur des couleurs de l'Europe, le Groupe UDF s'attache à la construction d'une Union toujours plus forte, plus solidaire et plus proche.

## Le Groupe UDF, force de proposition

Favorable à une opposition constructive, le Groupe UDF a déposé en 2001 plus de 1 250 amendements et 33 propositions de loi.

A l'initiative du Groupe UDF, l'Assemblée nationale a débattu en 2001 de trois propositions de loi, l'une portant sur le droit à l'expérimentation pour les collectivités locales, une seconde sur la reconnaissance du génocide arménien et une troisième sur l'insécurité visant à trouver une solution contre l'impunité des auteurs de certaines infractions. En outre, le Groupe UDF a soumis à l'Assemblée nationale une proposition de loi portant sur les indemnités des handicaps congénitaux, suite à l'arrêt Perruche.

## Le Groupe UDF, force de contrôle et d'opposition

Convaincu de la nécessité d'un contrôle permanent de l'Etat par le Parlement, le Groupe UDF a rédigé en 2001, 2 463 questions écrites au Gouvernement. Il a posé 59 questions d'actualité.

Le Groupe UDF a demandé la création de trois commissions d'enquête, touchant au cœur des préoccupations des Français, sur les inondations, sur la prévention des risques majeurs technologiques ainsi que sur les violences urbaines.

## Le Groupe UDF, force de représentation

Conscient du besoin d'écoute et d'échange, le Groupe UDF a développé des moyens de communication modernes pour instaurer un dialogue nécessaire à la bonne élaboration de la loi. En interne, tout d'abord, pour favoriser les échanges d'informations des circonscriptions vers le secrétariat du Groupe et inversement, le Groupe UDF a développé un outil extranet, véritable base de travail et ressource documentaire pour ses députés. En outre, dans une optique de consultation et de rapprochement toujours amélioré avec les Français, l'envoi de questionnaires socioprofessionnels «Votre avis nous intéresse» a été généralisé. Enfin, conscient du développement de la communication multimédia et des échanges réels qu'elle permet, le Groupe UDF a rénové son site Internet dans une optique plus interactive et participative.

## Bureau du groupe

- **Président**  
Philippe DOUSTE-BLAZY
- **Premier Vice-président**  
François SAUVADET
- **Vice-présidents**  
Pierre ALBERTINI, Jean-Louis BERNARD, Marc-Philippe DAUBRESSE, Anne-Marie IDRAC, Gilles de ROBIEN, Pierre-André WILTZER.
- **Délégué général**  
Maurice LEROY
- **Déléguée générale adjointe**  
Christine BOUTIN
- **Trésorier**  
Jean-Jacques JÉGOU
- **Membres**  
Jacques BARROT, Marie-Thérèse BOISSEAU, Hervé de CHARETTE, Charles de COURSON, Renaud DONNEDIEU de VABRES, Germain GENGENWIN, Bernadette ISAAC-SYBILLE, François LÉOTARD, Pierre MÉHAIGNERIE, Dominique PAILLÉ, Henri PLAGNOL, Rudy SALLES.
- **Membres de droit**  
Valéry GISCARD d'ESTAING, ancien Président de la République, Raymond BARRE, ancien Premier ministre, Arthur PAECHT, Vice-président de la Commission de la défense, Maurice LIGOT, Vice-président de la délégation à l'Union européenne.

## Secrétariat

- **Secrétaire Général**  
Olivier ESQUIROL
- **Chef de cabinet**  
Régis LEFEBVRE
- **Service de presse**  
Véronique WINTHER, Eva QUICKERT-MENZEL

**GROUPE UDF**  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 67 11  
Télécopie : 01 40 63 52 25  
www.groupe-udf.asso.fr  
c.nicolas@groupe-udf.asso.fr

# Groupe DL



Le groupe Démocratie Libérale et Indépendants, présidé par Jean-François Mattei, député des Bouches du Rhône, comprend 43 députés. Les députés libéraux, attachés à une République ouverte, libre, humaniste et moderne, forment un groupe autonome, à l'image du groupe des Républicains et Indépendants du Sénat.

## Un groupe d'opposition

Le groupe Démocratie Libérale exerce un contrôle vigilant de l'action du Gouvernement de Lionel Jospin et l'interpelle régulièrement sur les questions qui préoccupent au quotidien les Français, notamment la délinquance des mineurs, l'insécurité, la facture des 35 heures, la situation des hôpitaux, l'absence de perspective de la sécurité sociale, l'immobilisme en matière de retraites, ou la régression de la France au classement européen et mondial.

Les députés DL ont ouvert un site Internet sur le bilan du Gouvernement, «bilan-jospin.com» qui analyse et critique l'ensemble de l'action gouvernementale depuis 4 ans.

## Des initiatives constructives

Attachés à la défense des libertés et porteurs des valeurs de l'humanisme libéral, les députés DL ont demandé une commission d'enquête sur la situation des handicapés. Ils ont obtenu le vote par l'Assemblée nationale de deux propositions de loi, sur l'adoption internationale et sur la protection du patrimoine. Le groupe DL a également fait inscrire à l'ordre du jour deux propositions de loi, sur la médiation familiale et en faveur de la réduction du taux de TVA dans la restauration. Il s'est associé à la demande de commission d'enquête pour la prévention des risques industriels, déposée par l'ensemble de l'opposition.

Le groupe DL a participé avec les autres groupes de l'opposition aux conventions de l'alternance sur les retraites, la sécurité, la justice, l'emploi, l'environnement et la sécurité sanitaire.

## Président du groupe

Jean-François MATTEI, député des Bouches du Rhône

## Chargée de mission auprès du Président

Annick GARDIES  
Téléphone : 01 40 63 66 80 - Télécopie : 01 40 63 56 94  
annick.gardies@wanadoo.fr

## Secrétariat général du groupe

• **Secrétaire général du groupe**  
Philippe CREVEL  
Téléphone : 01 40 63 69 57 - Télécopie : 01 40 63 56 94  
p.crevel@wanadoo.fr

## Communication et relations avec la presse

Laurence LASSERRE  
Téléphone : 01 40 63 66 84 - Télécopie : 01 40 63 96 76  
lasserre.laurence@wanadoo.fr

## Service des Etudes

• **Chargée d'études Lois**  
Sylvie SICARD  
Téléphone : 01 40 63 66 83 - Télécopie : 01 40 63 56 94  
ssicard@hotmail.com

• **Chargée d'études Affaires sociales**  
Alexandra HENRY  
Téléphone : 01 40 63 66 90 - Télécopie : 01 40 63 56 94  
alexandrahenry@yahoo.fr

• **Chargée d'études Affaires étrangères, Europe, Défense, Production et échanges**  
Laure BRÉVIGNON  
Téléphone : 01 40 63 66 89 - Télécopie : 01 40 63 56 94  
lb\_assnat@hotmail.com

• **Chargée d'études Finances**  
Cécilia ARAUJO  
Téléphone : 01 40 63 52 10 - Télécopie : 01 40 63 56 94  
araujo.cecilia@wanadoo.fr

## Secrétariat administratif

• **Assistante du Président et du Secrétaire général**  
Karine RÉMY  
Téléphone : 01 40 63 66 94 - Télécopie : 01 40 63 56 94

• **Dossier du groupe, Séance et Etudes Législatives**  
Sonia SULTAN  
Téléphone 01 40 63 53 57 - Télécopie : 01 40 63 56 94

• **Revue de presse**  
Hadrien GALLIMARD  
Téléphone : 01 40 63 66 32  
gallimard@demlib.com

**GROUPE DL**  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 66 94  
Télécopie : 01 40 63 56 94  
www.groupe-dl.com

# Groupe Communiste



**L'an 2001 aura constitué l'ultime année parlementaire de la 11<sup>ème</sup> législature.**

**Dans la diversité des champs d'expérience qu'ils couvrent, et des sensibilités ou convictions qu'ils expriment, les trente cinq parlementaires, femmes et hommes, constituant le groupe des députés communistes à l'Assemblée nationale, se sont efforcés de contribuer à l'enrichissement et à la réussite de la majorité de gauche plurielle dont ils sont membres.**

**chissement et à la réussite de la majorité de gauche plurielle dont ils sont membres.**

Ils l'ont fait, solidement appuyés sur l'ancrage de terrain qui est le leur ; porteurs, par conséquent, d'aspirations profondes et d'attentes fortes, légitimes qui s'expriment dans notre pays. Par leur vote favorable aux lois de finances successives élaborées par le Gouvernement, ils ont soutenu et permis la mise en œuvre d'orientations contribuant au redressement et à l'essor de notre économie, à la lutte contre le chômage, la précarité ou l'exclusion, au développement de la démocratie citoyenne.

De même, leur apport aura compté et joué en faveur de réformes importantes : la couverture maladie universelle, les trente-cinq heures, le pacte civil de solidarité, l'allocation personnalisée d'autonomie, la loi de solidarité et de renouvellement urbains, la prime pour l'emploi, la parité, les emplois-jeunes, les réformes engagées en faveur du sport ou du tissu associatif, les chèques-vacances, la modernisation sociale...

Les enjeux de politique internationale, les interrogations et oppositions que soulève une mondialisation soumise aux seules exigences du profit, au détriment des rapports Nord-Sud, de coopérations mutuellement avantageuses entre les peuples, et de la paix, les ont conduits à rappeler le rôle moteur qui devrait être celui de la France, membre du conseil de sécurité des Nations-Unies, et de l'Europe, dans ces débats et conflits.

Le drame survenu le 11 septembre aux Etats-Unis, la guerre d'Afghanistan, les situations du Proche et Moyen-Orient, la lutte contre le terrorisme, mais sur tous les terrains, font ressortir la nécessité que le Parlement soit non seulement

systématiquement consulté, mais également mis en capacité de se prononcer dans ces situations de grande tension. Au sein de la majorité plurielle, notre conviction de la nécessité et de la possibilité d'orienter plus efficacement, à gauche, la politique gouvernementale, nous a conduits à nous opposer à des choix dont nous considérons qu'ils font obstacle à des attentes de nos concitoyens ou qu'ils en rendent plus difficile la prise en compte.

Ce fut le cas de budgets ministériels, contre certains desquels nous avons voté, ou sur lesquels nous nous sommes abstenus, ainsi que sur les lois successives de financement de la Sécurité Sociale ; ou de certaines réformes comme le PARE, consenti aux pressions patronales, ou le rétablissement du travail de nuit des femmes dans l'industrie.

L'expérience montre enfin que le pluralisme de la majorité doit jouer pleinement, et qu'il est essentiel de l'inscrire au cœur du travail parlementaire pour donner toute son efficacité à l'action transformatrice accomplie. En s'opposant au vote de notre proposition de loi sur l'ouverture de la retraite avant 60 ans pour 40 années de cotisations, le Gouvernement a donné témoignage du danger que recèle cette insuffisance d'écoute, politiquement et socialement inefficace.

Ce besoin d'une démocratie plus vivante, plus effective est posé à l'échelle de notre pays tout entier. Sa reconnaissance passe notamment par une adaptation du scrutin proportionnel à l'élection des assemblées ; par une citoyenneté traduite en droits nouveaux des salariés et des habitants ; par une égalité élargie, des femmes et des hommes...

L'ouverture de la société, la participation de nos concitoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des choix qui les concernent, constituent bien aujourd'hui la clé de nouvelles avancées.

- **Président du groupe communiste et apparentés**  
Alain BOCQUET
- **Secrétaire général**  
Dominique TOURAINE
- **Publication**  
«La lettre des députés communistes», paraît chaque mois.

**GROUPE COMMUNISTE**  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 60 83  
Télécopie : 01 40 63 55 21  
www.groupe-communiste.assemblee-nationale.fr  
groupe-communiste@assemblee-nationale.fr

# Groupe RCV



**À l'issue des élections législatives de juin 1997, le Parti Radical de Gauche, le Mouvement des Citoyens et les Verts ont constitué un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale dénommé Groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV).**

Conformément à l'accord passé entre les trois formations fondatrices, le Groupe RCV se situe clairement dans la majorité parlementaire qui soutient le Gouvernement de Lionel JOSPIN. Chaque membre du groupe intervient à la tribune de l'Assemblée nationale ou dans les commissions en son nom propre ou au nom de sa formation politique. Les élus du Groupe RCV disposent de la liberté de vote. Tous les membres du groupe s'engagent à voter la confiance au Gouvernement, à ne pas empêcher l'adoption du budget et à repousser les motions de censure de la droite.

Le Groupe RCV est aujourd'hui composé de 31 députés : 15 députés PRG, 8 députés MDC, 4 députés VERTS, 2 députés du Parti Communiste Réunionnais et 2 Divers gauche.

Présidé successivement par Michel CRÉPEAU (juin 1997 - mars 1999), puis par Roger-Gérard SCHWARTZENBERG (avril 1999 - mars 2000), le Groupe RCV est désormais dirigé par Bernard CHARLES, Député du Lot.

Dans le cadre des séances réservées à l'initiative parlementaire, le Groupe RCV a fait adopter en première lecture une proposition de loi tendant à limiter la détention provisoire qui a contribué à l'élaboration du projet de loi du Gouvernement sur la présomption d'innocence (1998).

Il a également fait adopter la loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

L'Assemblée nationale, à l'initiative du groupe RCV, a voté en première lecture la proposition de loi de Georges SARRE tendant à interdire les chèques payants, et la proposition de loi d'Yves COCHET tendant à limiter le vol de nuit des avions (2000).

Par ailleurs, la proposition de loi de Jacques REBILLARD portant amélioration de la couverture des non-salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles a été définitivement adoptée en 2001.

• **Composition du Bureau**

Bernard CHARLES (PRG)	Président
Georges SARRE (MDC)	Vice-président
Noël MAMÈRE (VERTS)	Vice-président
Gérard CHARASSE (PRG)	Trésorier
Jean-Loup COLY	Secrétaire général

• **Composition du Secrétariat général**

Jean-Loup COLY	Secrétaire Général	01 40 63 58 47
Henri WEILL	Secrétaire Général adjoint	01 40 63 99 98
François DE RUGY	Secrétaire Général adjoint	01 40 63 58 45
Anne GIRARDIER	Assistante du groupe	01 40 63 58 43

**GROUPE RCV**  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 Paris cedex 07 SP  
Téléphone : 01 40 63 58 43  
Télécopie : 01 40 63 52 43  
rcv@assemblee-nationale.fr